

CHANTIER : Construction maison Bikoï à Kribi – Arrondissement II – Lieu-dit Nziou – Lot 9 Bloc 27

<b>PV de réunion de chantier WhatsApp</b> <b>N°01 du 3 mars 2023</b>
---

Nom / Prénom	Tél portable	Mail	Présence*
--------------	--------------	------	-----------

\*Diffusé=D, Convoqué=C, Invité = I, Présent = P, Excusé = E, Absent=A, Retard=R

**MAITRISE D'OUVRAGE / MOA**

Simon et Pascale BIKOÏ	+336 30 23 39 47	<a href="mailto:simon.bikoi@mfr.asso.fr">simon.bikoi@mfr.asso.fr</a> <a href="mailto:simon.bikoi@icloud.com">simon.bikoi@icloud.com</a>	D,I,P
------------------------	------------------	--	-------

**MAITRISE D'OEUVRE / MOE**

Eric DESPLANCHE	+336 77 11 16 19	<a href="mailto:desplanche.eric@orange.fr">desplanche.eric@orange.fr</a>	D,C,P
-----------------	------------------	--	-------

**COORDINATION et représentant du MOA sur site**

Emmanuel BIYONG	+237 93 10 92 58	<a href="mailto:ebiyong@socapalm.org">ebiyong@socapalm.org</a>	D,I,E
-----------------	------------------	--	-------

**ENTREPRISE GENERALE ACS**

LOTS	Représentants	Tél portable	Mail	Présence
01 – Gros œuvre : Préparation chantier, piquetage, terrassement, fondation, assainissement, soubassement, dallage, élévation, charpente et couverture, menuiserie extérieure	Directeur : Emmeriault LEUNANG	+237 97 48 75 48	<a href="mailto:emmeriaultleunang@yahoo.fr">emmeriaultleunang@yahoo.fr</a>	D,C,P
02 – Second œuvre : Cloisonnement, plomberie, électricité, menuiserie intérieure, ventilation / climatisation				
03 – Finitions : Revêtement de sol / carrelage, revêtement mur / peinture, éclairage intérieur, travaux de façade, ferronnerie extérieure				
04 – Aménagements extérieurs VRD : Revêtement / traitement des murs de clôture, allées de jardin, ferronnerie clôture / portail, éclairage extérieur, espaces verts, assainissement eaux pluviales, nettoyage chantier et terrain	Collaborateur architecte conseil : Alain-Fernand BOSSOM	+237 99 63 16 57	<a href="mailto:bossberi@yahoo.fr">bossberi@yahoo.fr</a>	D,C,A

**METEO**

Intempéries relevées	Cumul précédent	Cumul à ce jour	Observations

**Prochaine réunion WhatsApp : le vendredi 10 mars 2023 à 12h00**

Sont convoqués sur site : M. Alain Fernand BOSSOM

Sont convoqués sur WhatsApp : M. Emmeriault LEUNANG

Sont invités sur WhatsApp : MM. Simon BIKOÏ, Emmanuel BIYONG et Jean Moïse BIKOÏ

Présence obligatoire des personnes convoquées.

**ATTENTION : la non convocation ne dispense pas de l'envoi des documents demandés.****Sommaire général des réunions de chantier :**

La réunion de chantier a pour objet :

- 1 - Questions administratives : rappel des informations générales et des modalités de règlement suivant le contrat
- 2 - Organisation et planning du chantier : programmation, avancée du chantier, planning des travaux à venir
- 3 - Questions techniques et recommandations traitées par lot

## 1 - Questions administratives :

### Contrat / Devis.

La construction fait l'objet d'un contrat entre l'entreprise ACS représentée par M. Emmeriault LEUNANG, le MOA M. Simon Bikoï, son représentant sur site M. Emmanuel BIYONG et le rédacteur Me Felix NGAH. Il est daté du 4/01/2023. Le montant total des travaux de cette construction est fixé à 71 000 000 FCFA.

### Demande de Permis de Construire.

L'ensemble des documents nécessaires à la demande de permis de construire a été déposé à la mairie de Kribi entre le 16/02/2023 et le 20/02/2023. Le récépissé de dépôt de PC établi par la mairie permet de commencer les travaux.

Le montant de cette demande a été négocié à 1 000 000 FCFA

### Assurance / garantie décennale

Il n'a pas été souscrit d'assurance de type « garantie décennale » liée à cette construction.

### Informations générales

- Les intentions d'exécution seront systématiquement visées par le MOE avant réalisation.
- Tous les documents transmis par l'entreprise générale ACS au MOA le seront également en copie à son représentant coordinateur et au MOE
- Tous les documents transmis par le MOE à l'entreprise générale ACS le seront également en copie au MOA et à son représentant coordinateur
- Le représentant coordinateur du MOA sur le site est M. Emmanuel BIYONG

### Modalités de règlement et règlements effectués

M. Bikoï a versé à l'entreprise ACS la somme de 18 750 000 FCFA via son représentant coordinateur. La transaction a été finalisée en totalité le 27/02/2023.

Cette somme correspond :

- pour 17 750 000 FCFA, au règlement des provisions de la phase I prévue au contrat, soit 25% des travaux. La phase I correspond au démarrage du chantier.
- pour 1 000 000 FCFA, au frais du permis de construire

Pour rappel du contrat, M. BIKOÏ versera à l'entrepreneur ACS :

- 17 750 000 FCFA (25% des travaux) au titre de provisions de la phase II. Elle commence à l'achèvement des terrassements, fouilles, assainissements, fondations, soubassements, dalles, clôtures,...
- 14 200 000 FCFA (20%) au titre de provisions de la phase III. Elle commence à la mise hors d'eau, hors d'air de la construction, c'est à dire à l'achèvement de toutes élévations des murs, charpente, couverture, menuiseries extérieures,...
- 14 200 000 FCFA (20%) au titre de la phase IV. Elle correspond à tout achèvement et toute finition intérieure comme extérieure : cloisons, menuiseries, plafonds, sols, électricité, plomberie, peintures, enduits, équipements divers, VRD,... et nettoyage du chantier
- 7 100 000 FCFA (10%) au plus tard 2 mois après la réception du chantier et la remise des clés

## 2 - Organisation / planning :

### Organisation des réunions de chantier

L'objet des réunions est de régler les problèmes d'ordre administratif, d'organisation/planning et les problèmes techniques

**La prochaine réunion aura lieu sur WhatsApp vendredi 10 mars 2023 à 12h00.**

Chaque réunion fera l'objet d'une convocation par WhatsApp durant la semaine en cours et sera mentionnée sur le précédent PV de réunion.

Pour la bonne coordination et la bonne avancée du chantier la présence des personnes convoquées est obligatoire, en cas d'empêchement pendre contact avec le MOE (ou le MOA) pour l'avertir et étudier les questions en suspens

Chaque réunion fait l'objet d'un PV diffusé à tous les participants. A lire bien sûr !

**Chaque PV de chantier devient contractuel sans contestation avant la réunion suivante.**

### Planning

Le contrat prévoit une construction sur une période de 15 mois. Achèvement prévu en mars-avril 2024.

Aucun planning de chantier n'a encore été établi. Il fera l'objet d'une prochaine réunion avec l'entrepreneur, une fois le chantier lancé « en vitesse de croisière ».

Le tableau ci-dessous récapitule les étapes passées

### Avancement des travaux

Date ou N° semaine	N° Lot	Tâches et travaux effectués	Remarques
04/01/2023		Signature du contrat à Douala	
26/01/2023	1	Début fouilles puisard et fosse EU	

Date ou N° semaine	N° Lot	Tâches et travaux effectués	Remarques
		Dédommagement des maraichères sur le terrain	
09/02/2023	1	Nettoyage terrain Achèvement fouilles EU	
20/02/2023		Dépose complète de la demande de PC à la mairie de Kribi Récépissé de dépôt de PC	
25/02/2023 26/02/2023	1	Début implantation, piquetage Amenée d'eau depuis le dispensaire Construction magasin de chantier Début des approvisionnements	
27/02/2023		Versement complet de la phase I + PC de la part du MOA à l'entrepreneur ACS : 18 750 000 FCFA	
03/03/2023	1	Première réunion de chantier WhatsApp, présents : MM Bikoï, Leunang, Desplanche	Coupure alimentation électrique du dispensaire donc plus d'alimentation en eau du chantier

**Travaux à venir**

De manière générale, merci de questionner le MOE et le MOA par avance à propos des intentions d'exécution.

Merci également de leur montrer si nécessaire les échantillons par WhatsApp pour accord et/ou choix au plus tôt en tenant compte des délais d'approvisionnement

N° semaine	N° Lot	Travaux à venir	Remarques / Recommandations
10	1	Approvisionnements maçonnerie Poursuite des fouilles pour fondation maison	

**Documents transmis ou à transmettre**

Emetteur	Contenus	Destinataires	Pour le	Fait le

**Effectifs sur le chantier**

Semaines 8 et précédentes : Equipe de terrassement

Un suivi exact des effectifs est difficile à tenir à distance. A titre informatif, il peut être renseigné par les représentants de ACS, M. Leunang ou M. Bossom.

**3 - Questions techniques et diverses / recommandations**Alimentation du chantier en eau :

- M. Leunang nous informe de l'impossibilité de se fournir en eau depuis le dispensaire voisin comme prévu, leur alimentation électrique est HS. Un poteau électrique est tombé et a arraché la ligne.
- Il propose d'aller chercher l'eau en creusant le puisard destiné aux EU jusqu'à la nappe (sur 10 m ?) en attendant le forage destiné à alimenter la maison. Le puisard sera comblé en partie basse par la suite pour sa mise en service.
- (WA) Comme le précise Jean Moïse Bikoï cela nécessite un groupe électrogène.
- (WA) **Préconisation du MOE** en accord avec M. Bossom : rétablir en première intention l'électricité au dispensaire. M. Bossom prendra contact avec eux. Le comblement du puisard à sa mise en service n'empêchera sans doute pas des infiltrations d'EU. Elles contamineraient directement la nappe.
- (HR) **Alimentation électrique du chantier** : comment alimente-t-on le chantier en électricité ? Alimentation prévue à l'origine depuis le dispensaire.

\*HR : Hors Réunion  
\*TEL : par Téléphone  
\*WA : par WhatsApp

Le présent PV comporte 3 pages

**Sans contestation d'ici la prochaine réunion, ce PV sera considéré comme accepté par les parties.**

Rédacteur du PV : Eric Desplanche



**FIN DU PV**